

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 février 2014

POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT ET SOLIDARITÉ INTERNATIONALE - (N° 1762)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 101

présenté par
M. Dufau

ARTICLE 2**RAPPORT**

Supprimer l'alinéa 142.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à supprimer l'alinéa 142, simple répétition de l'alinéa 141.